# ÉLISA BONAPARTE-BACIOCCHI GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE ET LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DES DÉPARTEMENTS TOSCANS (1809-1814)

PAR

SYLVIE BOUREL

#### INTRODUCTION

Élisa Bonaparte-Baciocchi, princesse de Lucques et de Piombino en 1805, fut nommée en 1809 à la tête du gouvernement général des départements toscans nouvellement annexés. Son rôle comme gouverneur général peut s'étudier indépendamment de son titre princier, dans le contexte de l'intégration administrative des départements toscans à l'Empire français.

Pour bien comprendre ce qu'Élisa eut à faire, et ce qu'elle sit effectivement, à la tête du grand-duché de Toscane, il faut tout d'abord replacer les départements toscans, pour mieux les cerner, dans le contexte de la conquête napoléonienne de l'Europe et particulièrement de la présence française dans les départements annexés; puis en étudier le fonctionnement dans sa spécificité, par comparaison avec les institutions de même type qui furent établies dans le Grand Empire, tout en présentant les principaux acteurs, français et toscans, de ce moment d'histoire de la Toscane.

#### SOURCES

Les sources manuscrites sont très abondantes et assez dispersées. Le fonds principal est celui de la préfecture de l'Arno conservé aux Archives d'État de Florence (six cent une liasses). Les recherches dans cette ville ont été complétées aux Archives nationales, où sont particulièrement utiles les sous-séries AF IV, 400 AP et O², ainsi que les dossiers départementaux de la série F. S'y ajoutent des sources imprimées et des documents iconographiques.

# PREMIÈRE PARTIE LE CADRE

#### CHAPITRE PREMIER

LA TOSCANE ET LES TROIS DÉPARTEMENTS ANNEXÉS SOUS LE PREMIER EMPIRE (FIN DU XVIII° SIÈCLE-1809)

La Toscane des Lumières. L'œuvre de Pierre-Léopold. – A la fin du XVIII" siècle, la Toscane est un petit État « éclairé » et réformateur, dont le grand-duc Pierre-Léopold, entre 1765 et 1791, fait une œuvre d'avant-garde que n'apprécie pas toujours l'Autriche, sa tutrice.

Le royaume d'Étrurie. Les vues d'Élisa Baciocchi. – Reconquise après la victoire de Marengo par le général Bonaparte, la Toscane devient en 1803 un « royaume d'Étrurie » que la reine régente Marie-Louise de Bourbon, un pur représentant de l'Ancien Régime, gouverne jusqu'en 1807 contre toutes les volontés de Napoléon. Élisa Baciocchi, princesse de Lucques et de Piombino, manifeste dès 1805 son désir de remplacer la reine, sa voisine.

L'annexion et la formation du grand-duché impérial. — La Toscane est annexée à l'Empire français par le sénatus-consulte organique du 24 mai 1808, et divisée en trois départements, Arno, Ombrone et Méditerranée. Le sénatus-consulte organique du 2 mars 1809 érige le gouvernement général des départements toscans en grande dignité de l'Empire, avec le titre grand-ducal. Un décret du jour suivant le confère à Élisa Baciocchi.

#### CHAPITRE II

### LE PROCESSUS DE LA CONQUÊTE APPLIQUÉ AUX TROIS DÉPARTEMENTS TOSCANS

Les «instruments de la conquête». – Il faut replacer le cas particulier de la Toscane annexée dans le contexte de la mise en place par Napoléon, dans l'Europe conquise, des mécanismes et des personnels de l'annexion. Ils ont évolué, s'adaptant et se professionnalisant pour satisfaire aux exigences de l'Empire en expansion. Pour l'essentiel, le sens de cette évolution est allé vers une amélioration et un raffinement progressif dans les structures de l'administration et dans le choix de ses rouages humains. Un corps de fonctionnaires, multiple et complexe, et un ensemble de pratiques administratives s'élaborent en conséquence.

Les «pratiques de la conquête». – Les pratiques administratives de la conquête napoléonienne se définissent essentiellement par rapport aux deux grands moyens mis en œuvre depuis Paris pour l'absorption des nouveaux territoires de l'Empire: l'intégration administrative et l'exploitation de leurs ressources. La Toscane des trois départements les a subies à son échelle, et les administrateurs français se sont heurtés, en Toscane comme ailleurs, aux difficultés de l'intégration. En effet, l'unité de vues des administrateurs parisiens se heurte à la diversité des pays

annexés, et l'exploitation militaire et économique en vient à contrecarrer les efforts de l'intégration administrative.

Les «réponses à la conquête ». – Les réponses à la conquête napoléonienne, c'est-à-dire les réactions des populations locales, en Toscane comme dans les autres départements annexés, aux efforts d'intégration des administrateurs français, ont varié non seulement en raison de la liberté relative des choix individuels, mais aussi selon leur importance pour les diverses structures et formes d'organisation de la vie familiale, communale et sociale. Ces réactions sont particulièrement visibles sur les plans politique (collaboration, abstention ou résistance), mais aussi économique (vente des biens nationaux, notamment) et religieux (réactions aux démêlés de l'empereur avec le pape).

#### SECONDE PARTIE

## ÉLISA, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES DÉPARTEMENTS TOSCANS, GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE

#### CHAPITRE PREMIER

LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DES DÉPARTEMENTS TOSCANS : L'INSTITUTION ET SON PERSONNEL

L'institution. – L'institution existant dans le Grand Empire sous l'appellation de « gouvernement général » est loin d'être uniforme, elle recouvre des réalités aussi diverses que le sont les personnalités qui en sont chargées et les territoires de l'Empire où elle s'exerce. Cependant, de Borghèse dans les départements au-delà des Alpes, en passant par Lebrun dans l'ancienne République ligurienne, Junot ou Pérignon dans les États de Parme et Plaisance, Miollis à Rome, Marmont dans les provinces Illyriennes, Lebrun à nouveau dans les départements hollandais, et Davout pour les départements de l'Ems-Supérieur, des Bouches-du-Weser et des Bouches-de-l'Elbe, jusqu'à Élisa dans les départements toscans, il existe des constantes dans la nature et les fonctions de l'institution. Le gouvernement général des départements toscans n'en présente pas moins, évidents ou plus subtils, des caractères spécifiques.

Les hommes. – Le gouvernement général des départemens toscans n'est pas seulement une institution établie par des lois, c'est aussi une équipe de hauts fonctionnaires, civils et militaires : Élisa, gouverneur général ; Félix Baciocchi, commandant général des troupes ; Caron de Saint-Thomas, intendant du trésor public ; Mariotti, chef de l'état-major ; Delagarde, directeur de la police. Ils entretiennent des rapports parfois très complexes, dans ce système à deux niveaux, avec les préfets : Fauchet, préfet de l'Arno ; Gandolfo, préfet de l'Ombrone ; Capelle puis Goyon, préfets de la Méditerranée. C'est encore un cadre administratif englobant pour les notables toscans participant à l'expérience française, grands ou moins grands, tenants du « clan » Corsini, députés au Corps législatif, maires de Florence ou simples conseillers de préfecture, voire courtisans de la grande-duchesse.

#### CHAPITRE II

#### LE RÔLE D'ÉLISA

Le gouverneur général. – La section II du titre II du décret du 3 mars 1809 relatif aux attributions de la grande-duchesse de Toscane et à l'organisation du gouvernement général énumère en treize articles les fonctions de gouvernement général que devra exercer Élisa, et qu'elle exercera effectivement, dans les trois départements toscans.

La grande-duchesse de Toscane. – Son titre princier interdit à Élisa de se cantonner dans ce rôle administratif, le seul qui lui soit véritablement dicté et défini à la lettre par Paris. Sœur et image de l'empereur, grand dignitaire de l'Empire, elle se doit aux fastes de la représentation et de la propagande; amie et collaboratrice des préfets, elle entretient sur les affaires de la préfecture une correspondance non officielle et presque intime avec Joseph Fauchet, par exemple, qui sollicite spontanément ses lumières; enfin, mère et protectrice du peuple toscan, davantage en réponse aux attentes de ce dernier que par sa propre volonté, elle reçoit en masse les pétitions de ses « sujets ».

#### CONCLUSION

On n'a pas toujours donné à Élisa Baciocchi la place qui lui revenait, ou bien on a trop élargi celle que son sens des mondanités ou les flatteries de son entourage lui faisaient tenir, à elle dont le charme et les qualités féminines étaient plus ou noins largement reconnus. Elle a aussi été enfermée dans l'image réductrice d'une sœur de l'empereur. Pourtant, femme, sœur de l'empereur, paire de ses frères, des maréchaux de l'Empire et autres grands militaires et dignitaires, elle jouit d'une position prééminente, que ce soit à Lucques et Piombino (où l'on oublierait presque que le prince en titre est son mari Félix), ou dans le grand-duché de Toscane, qui lui donne dans l'histoire de l'Europe napoléonienne et de la politique familiale de l'empereur une position atypique.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Extraits de la correspondance entre la grande-duchesse de Toscane et le préfet de l'Arno. – Pétitions à la grande-duchesse. – Textes de lois. – Pièces diverses.

ILLUSTRATIONS